

Grandchamp des Fontaines, le 26/04/2017

Le Président du Conseil de Développement Erdre & Gesvres

à

Monsieur Jean-Luc BESNIER,
Vice-président en charge des Mobilités
Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres
1 rue Marie Curie – PA La Grand'Haie
44119 Grandchamp des Fontaines

Objet : Avis sur la Stratégie et le Plan d'actions du Plan Global de Déplacements de la Communauté de communes Erdre et Gesvres

Monsieur le Vice-Président,

Vous nous avez invités à prendre connaissance des documents constituant le Plan Global de Déplacements d'Erdre et Gesvres, avant leur présentation au Conseil communautaire du 10 mai prochain. Nous vous en remercions et vous proposons de porter notre « regard d'habitant usager » sur essentiellement, la stratégie et le plan d'action.

Pour rappel, le Conseil de développement a répondu à la saisine d'Erdre et Gesvres en 2012 par une contribution « Stratégie pour une mobilité durable ». En juin dernier, le diagnostic, les enjeux et les grandes orientations nous ont été présentés lors d'une réunion des membres du Conseil de développement pour avis et propositions. Enfin, le 11 avril 2017 nous avons échangé avec Wilfrid BRAUD, Responsable du projet à la Communauté de communes, et vous trouverez ci-après nos commentaires et remarques faits lors de cette rencontre.

Les membres du conseil de développement se reconnaissent globalement dans le contenu de la stratégie et plan d'action du projet. Ils souhaitent porter votre attention sur des points qui leur semblent importants :

- Depuis la mise en service du Tram-Train, des lignes de dessertes transverses au territoire ont été supprimées, pénalisant nombre d'habitants. La desserte de Casson, aujourd'hui oubliée, demande de trouver une solution rapide, par exemple un prolongement de LILA 1^{er} jusqu'à cette commune. Il est important de regarder la situation de Petit-Mars et Sucé sur Erdre qui ont aussi perdu des liaisons pour les déplacements vers l'agglomération nantaise.
- Dans le plan d'action, le schéma-cible des itinéraires cyclables communautaires fait apparaître les liaisons cyclables prioritaires dont celle qui reliera Treillières à Vigneux de Bretagne. Le relief du parcours et la distance entre les deux bourgs nous font penser à une piste à destination de loisirs plutôt que d'usage quotidien. Les coûts d'études, de négociation avec les riverains et de réalisation sont à confronter à l'usage réel qui va en être fait.
- Il conviendrait de poursuivre la réflexion sur la desserte des zones d'activité par des transports collectifs ou le développement du covoiturage.
- La pratique du vélo passe par la promotion du vélo électrique dont le prix d'achat est encore élevé. Il nous semble judicieux de rechercher des partenaires répartis sur le territoire pour offrir des solutions de location/maintenance permettant ainsi aux usagers d'avoir accès à ce mode de déplacement.
- L'apaisement des centres bourg souhaité ne pourra pas atteindre ses objectifs sans la construction de déviations des flux automobiles particulièrement pour Nort sur Erdre, Fay de Bretagne, Petit-Mars et Sucé sur Erdre. Il semble essentiel de porter ces projets auprès des collectivités concernées en montrant tous les bénéfices attendus pour les usagers.

- Concernant le Tram-Train, il existe aujourd'hui des déséquilibres de tarif, par exemple un trajet Sucé sur Erdre-Nantes coûte 5,40€ avec le billet TAN et 1,40€ pour La Chapelle sur Erdre-Nantes, soit 4€ pour 4Km de plus. Cette situation encourage les usagers à prendre leur voiture pour profiter du meilleur tarif voire d'aller jusqu'à Nantes en voiture.
- Les membres du Conseil de développement apprécient la création d'un poste de conseiller en mobilité pour organiser et promouvoir la stratégie et les applications numériques nécessaires à la mise en œuvre de ce plan.
- De plus en plus, la société civile (habitants, entreprises, associations...) s'organise pour trouver des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle. Nous en avons un exemple dans le Pays de Redon, où un collectif d'habitants et de commerçants a amorcé un projet de plateforme locale de covoiturage, de livraison et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs sur leur territoire. La collectivité prévoit-elle, dans son plan d'actions, de venir en soutien de ce type d'initiatives qui sont autant de terrains d'expérimentation pour de nouvelles solutions de mobilité adaptées aux spécificités de notre territoire ?
- Pour finir, un chapitre pédagogique résumant le « qui fait quoi » (communes, communauté des communes, département, région, état) en matière de transport et de mobilité permettrait de bien comprendre la répartition des compétences entre les collectivités et d'éclairer les solutions présentées, souvent contraintes par la réglementation et cette répartition de compétence.

Le Conseil de développement d'Erdre et Gesvres reconnaît le caractère ambitieux de votre projet et souhaite qu'il se réalise en mobilisant tous les acteurs du changement pour que notre territoire conserve son attractivité et son dynamisme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Président,
François-Xavier LAMOTTE



*Copie aux membres du comité de suivi
du Conseil de développement*